

En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.
www.bourgogne-nature.fr



BIODIVERSITÉ. Au-delà des légendes, rencontre avec un grand prédateur.

Sur la trace des loups

Pour que le loup puisse retrouver sa place dans nos forêts, nous devons apprendre à mieux le connaître et repenser nos modes d'élevages.

➔ Qu'est-ce qui caractérise le loup ?

Le loup est une espèce qui possède de très bonnes facultés d'adaptation. Il n'a pas besoin d'un habitat de grande qualité pour vivre, et recherche simplement des lieux où il peut trouver à manger et où il n'est pas tué. Il a une impressionnante capacité de recolonisation, car il est capable de parcourir jusqu'à 1 000 km pour trouver de nouveaux territoires.

Il fait l'objet de mythes qu'il est important de déconstruire. Il ne peut y avoir de prolifération de loups, car comme chez tout prédateur, ses effectifs correspondent aux ressources disponibles. Leur nombre parvient donc toujours à un plafond.

De plus, le loup ne représente aucun danger pour l'Homme. Son comportement peut cependant parfois être mal compris. Il arrive qu'il soit aperçu en plein jour dans des villages, où il se rend par opportunisme, ce qui crée l'étonnement. Cela s'explique



par le fait qu'il n'était plus chassé et que sa crainte envers nous s'est amoindrie. Ce comportement est tout à fait naturel, mais nous l'avons oublié car nous vivons dans un pays avec une très forte pression de chasse où la faune sauvage est difficilement observable.

➔ Quelle est son implantation en France ?

Suite aux persécutions dont il a été victime, il a disparu de notre pays pendant une soixantaine d'années avant de faire progressivement son retour dans les années 90, pour atteindre aujourd'hui un effectif d'environ 300 individus. Les loups présents chez nous sont situés à 95 % dans les Alpes, surtout au sud. Il s'agit de populations que nous partageons avec l'Italie et la Suisse, c'est-à-dire que les individus sont originaires de ces pays et qu'ils n'en sont pas déconnectés.

Les 5 % de loups restants sont des individus qui circulent dans le Massif central, les Pyrénées, la Bourgogne, la Lorraine... Seul un cas de reproduction a été reporté dans les Vosges, mais pour l'heure, il s'agit sinon de loups isolés. Il est exceptionnel de voir les obstacles que l'espèce est capable de franchir dans sa quête de territoires : lignes TGV, routes et autoroutes, fleuve... Dans les années à venir, il faut s'attendre à des arrivées d'Allemagne et d'Espagne.

➔ Pourquoi crée-t-il des tensions ?

Bien qu'il consomme davantage d'ongulés sauvages, le loup peut également s'intéresser aux cheptels. Sa présence demande donc une réelle adaptation du monde de l'élevage, dont les pratiques n'étaient plus pensées en termes de protection. Auparavant, les troupeaux étaient composés d'une petite centaine de moutons gardés par plusieurs Hommes, alors que les dernières décennies ont vu se développer des troupeaux avec jusqu'à un millier d'ovins pour un seul berger. Le coût économique des pertes causées par le loup est relativement faible comparé à celui des pertes liées aux maladies, ou à la concurrence mondiale du marché. Sous les pressions locales, les élus demandent régulièrement des arrêtés de tirs contre le Loup, protégé à l'échelle européenne. Ces arrêtés sont souvent illégaux et donnent lieu à des actions juridiques menées par les associations de protection de la nature.

L'EXPERT



VINCENT VIGNON

Écologue, Directeur associé de l'Office de Génie Écologique

Qu'est-ce que nous apporte le loup ?

« Le loup est un prédateur dont le rôle écologique de régulation des proies est indéniable. Pour autant, le retour de cette espèce emblématique nous met surtout face à cette question : quelle nature voulons-nous ? Il s'agit d'un véritable choix de société. Nous pouvons décider d'accepter le loup dans notre paysage et lui redonner sa place. Nous saurons alors dépasser les difficultés de gestion qu'il représente, et il pourra devenir un atout extraordinaire pour l'économie et la redynamisation de nos campagnes. Le parc italien des Abruzzes, dont l'activité touristique est essentiellement basée sur l'ours, est un excellent exemple. Il montre qu'il est possible de reconsidérer son patrimoine naturel et de le promouvoir avec des retombées bien supérieures aux "désagréments" causés par la grande faune. »

POUR EN SAVOIR PLUS

Une vidéothèque à consulter



En 2014, les Rencontres Annuelles Bourgogne-Nature avaient pour thème Les mammifères sauvages, recolonisation et réémergence. Vous pourrez retrouver l'ensemble des interventions, notamment celle de Vincent Vignon, *Le loup, conséquences de la recolonisation en cours dans le nord-est de la France*, sur www.bourgogne-nature.fr, rubrique "Vidéotheque". Un numéro double de la revue scientifique Bourgogne-Nature (n° 21/22) vient de paraître éditant les actes de ces rencontres. contact@bourgogne-nature.fr ou 03.86.76.07.36.

L'ACTU BN

INTERNET

Un site fait pour vous

Retrouvez sur le site de Bourgogne-Nature (www.bourgogne-nature.fr, partie SOS Nature, SOS Oiseaux et SOS Chauves-souris), des fiches pour mieux cohabiter avec la faune sauvage. Tout au long de l'année nous ajouterons les fiches pratiques pédagogiques et illustrées par Gilles Macagno afin que la faune qui réside autour de chez vous, n'ai plus de secret pour vous ! contact@bourgogne-nature.fr ou au 03.86.76.07.36.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Vincent Vignon